



EXPOSITION ARTS-AUX-PARCS 2023

APPEL DE DOSSIERS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

le 6 février 2023

APERÇU GÉNÉRAL:

ARTS-AUX-PARCS est une exposition en arts visuels et métiers d'art qui se déroulera le samedi 27 et le dimanche 28 mai 2023. L'événement aura lieu à l'école du Sommet, au 2197, montée Paiement à Val-des-Monts. Cette municipalité fait partie de la MRC des Collines en Outaouais. Située au nord de Gatineau, à une quinzaine de minutes de son centre-ville, Val-des-Monts profite d'une affluence de villégiateurs de mai à octobre en raison de la proximité de la ville d'Ottawa et de la présence de nombreux lacs sur son territoire. À cette septième présentation, ARTS-AUX-PARCS jouit, depuis le début, d'une réputation d'accueil chaleureux pour les exposants tout en leur permettant de côtoyer une clientèle avide de découvertes artistiques. Le comité organisateur de l'exposition ARTS-AUX-PARCS vous invite donc à vous inscrire et à participer à cet événement qui, cette année, sera sous la présidence d'honneur de Martine Whalen, vice-présidente du Regroupement des gens d'affaires de Val-des-Monts. Nous aurons aussi le bonheur d'accueillir, en tant qu'artiste invitée, l'artiste peintre Manon Tétreault, de Saint-Hyacinthe, récipiendaire du prix Coup de cœur des pairs de l'exposition ARTS-AUX-PARCS 2022.

Alors, bienvenue à ARTS-AUX-PARCS 2023

Francine Gosselin
Responsable de l'inscription des artistes et artisans
OBNL Arts-aux-Parcs des Monts
819-671-0774

RENSEIGNEMENTS

1. Sélection des exposants :

- Un comité de sélection externe, le jury, sera responsable du choix de tous les exposants.
- Le jury fera connaître ses choix vers la fin mars 2023. Une réponse d'acceptation ou de refus de participation sera envoyée à tous les candidats.

Critères de sélection : les critères de sélection sont basés sur l'originalité, la composition et la technique des œuvres. Celles-ci doivent être originales.

2. Coût :

Le coût de l'inscription est de 110 \$ pour la durée de l'exposition. L'encaissement de ces frais confirmera votre inscription. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera fait après le 1^{er} avril 2023.

3. Services inclus :

- **Nourriture**

- Eau et café gratuits sur présentation de votre cocarde.
- Déjeuner et dîner sans frais - samedi et dimanche;

Au **Café des Artistes**, vous pourrez acheter pâtisseries, biscuits, bières, fromages et les déguster aux tables du Café.

- **Publicité**

Affiches, dépliants et signets promotionnels d'ARTS-AUX-PARCS seront déposés dans les commerces et les lieux publics. Un carton postal sera envoyé à tous les résidents de Val-des-Monts. La version électronique de toute la publicité sera disponible pour les exposants. La page Facebook d'Arts-aux-Parcs servira aussi à promouvoir l'exposition. L'infolettre et le

site Web de Tourisme Outaouais diffusera l'information sur l'exposition Arts-aux-Parcs 2023.

- **Prix**

- **Prix Coup de cœur du public** : un montant de 500 \$ sera remis à l'exposant ayant récolté le plus grand nombre de votes du public;

- **Prix Aperçu** : Un premier tirage au sort sera effectué parmi les billets complétés par les visiteurs. Le gagnant pourra sélectionner une œuvre de son artiste ou artisan coup de cœur. Arts-aux-Parcs des Monts s'engage à acheter cette œuvre jusqu'à une valeur maximale de 500 \$;

- **Prix ARTS-AUX-PARCS** : un second tirage au sort sera effectué parmi les billets complétés par les visiteurs. Le gagnant pourra sélectionner une œuvre de son artiste ou artisan coup de cœur. Arts-aux-Parcs des Monts s'engage à acheter cette œuvre jusqu'à une valeur maximale de 300 \$;

- **Prix coup de cœur des pairs** : un montant de 500 \$ sera remis à l'exposant ayant récolté le plus grand nombre de votes de la part de ses pairs exposants. La désignation d'artiste invité lors de l'exposition 2024 accompagne ce prix;

- **Prix du jury** : un montant de 500 \$ sera décerné à l'artiste ou l'artisan qui a obtenu le plus de points de la part du jury;

- **Prix aux élèves** : deux montants de 50 \$ par école seront remis à deux élèves de chaque école participante.

- **Emballage**

L'emballage des œuvres vendues est offert gratuitement.

4. Horaire:

Le samedi 27 mai 2023

- Installation à partir de 6 h 30
- Déjeuner pour les exposants et bénévoles entre 9 h et 10 h,
- Ouverture au public de 10 h 30 à 16 h

- Goûter offert aux exposants et aux bénévoles vers midi
- Un 4 à 6 est offert pour socialiser entre exposants et invités

Le dimanche 28 mai 2023

- Déjeuner pour les exposants et bénévoles entre 9 h et 10 h,
- Ouverture au public de 10 h 30 à 16 h,
- Goûter offert aux exposants et bénévoles vers midi
- Remise des prix à 15 h30.
- Clôture de l'exposition et démontage à 16 h.

5. Expositant :

Places disponibles : 40.

Un espace de 8' x 8' est assigné aux exposants. Chacun devra respecter l'espace qui lui est alloué.

Une table (2'x2') et deux chaises sont disponibles à la demande des exposants.

- **Grillages** : Les organisateurs d'Arts-aux-Parcs utiliseront des grillages pour délimiter les emplacements des exposants. Chaque grillage en métal noir mesure 2' x 6'. Il ne sera donc pas possible de réserver des grillages supplémentaires.
- **Présence** ; Chaque exposant doit être présent durant les heures d'ouverture : samedi et dimanche de 10 h 30 à 16 h.
- **Éclairage** : L'organisation de l'événement fournit le réseau électrique pour l'éclairage. Chacun des exposants est responsable de son raccord au réseau. Les lumières DEL sont fortement recommandées.

6. Responsabilités

- L'exposant est responsable de l'installation de son matériel et de ses œuvres.
- Les œuvres exposées doivent être exclusivement authentiques et originales.
- Les toiles doivent être encadrées ou peintes sur les côtés.

- L'exposant demeure le seul responsable de son inventaire et est responsable d'obtenir la couverture d'assurance nécessaire s'il le souhaite et dégage ARTS-AUX-PARCS DES MONTS de toute responsabilité.
- Chaque exposant est responsable du paiement de chacune de ses ventes. Arts-aux-Parcs des Monts dispose d'un **dispositif de paiement Square** à la caisse centrale (**Café des Artistes**), utilisable sans frais. Un guichet automatique est aussi disponible en face du Marché Richelieu.

7. Clôture de l'évènement

Le démontage se fera le dimanche 28 mai 2023 à partir de 16 h seulement.

8. Hébergement

Grâce à l'hospitalité des citoyens de Val-des-Monts, notre OBNL peut offrir l'hébergement aux exposants provenant de l'extérieur de la région de l'Outaouais.

Renseignements supplémentaires :

Francine Gosselin, responsable de l'inscription des artistes et artisans

819-671-0774 ou artsauxparcs@gmail.com



Facebook : arts-aux-parcs, organisme à but non lucratif

EXPOSITION ARTS-AUX-PARCS 2023

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Site internet/Facebook : _____

QUEL MÉDIUM PRÉSENTEREZ-VOUS À ARTS-AUX-PARCS 2023 :

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Inclure :

- CV (2 pages maximum) incluant votre démarche artistique;
- Trois (3) photographies d'œuvres récentes; photos en papier ou numérisées en haute définition;
- Un chèque au montant de 110 \$ daté du 30 décembre 2022 et libellé au nom de ARTS-AUX-PARCS DES MONTS ou un virement bancaire à artsauxparcs@gmail.com. L'encaissement de ces frais confirmera votre inscription. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera fait après le 1^{er} avril 2023;
- Le présent formulaire d'inscription.

J'ai lu et j'atteste avoir pris connaissance des renseignements, modalités et règlements de l'exposition en arts visuels et métiers d'art Arts-aux-Parcs 2023 et je m'engage à respecter ces conditions.

Je dégage l'organisme à but non lucratif (OBNL) Arts-aux-Parcs des Monts de toutes responsabilités en cas de bris, feu, vol, dommages, vandalisme, etc. qui pourrait survenir avant et pendant l'exposition Arts-aux-Parcs 2023.

J'accepte également que les photos de mes œuvres soient placées sur la page Facebook et le futur site Web de l'exposition Arts-aux-Parcs.

Signature : _____ Date : _____

Veillez faire parvenir votre dossier d'inscription à artsauxparcs@gmail.com ou par la poste à :

ARTS-AUX-PARCS DES MONTS
a/s Francine Gosselin
1784, boulevard Sainte-Anne, Rimouski (Québec) G5M 1W5